



Christophe GRUDLER,
Votre conseiller général

6 Rue Metz-Juteau 90000 BELFORT - 06 32 54 89 67
permanence.grudler@gmail.com www.grudler.typepad.fr



Habitants des Glacis : Défendez votre droit de vote !

Près de 500 électeurs du quartier des Glacis viennent d'être radiés d'office de la liste électorale de Belfort : le député-maire Damien Meslot leur a écrit par lettre recommandée.

Les personnes injustement radiées, courroucées et choquées, sont venues me voir en tant que conseiller général du quartier, afin que je les aide.

Des mères de familles, des personnes âgées, ont été radiées alors qu'elles habitent à la même adresse depuis 30 ans, et qu'elles ont toujours voté !!!

Le maire écrit à leur adresse normale, justifiant la radiation par leur "départ de la commune" !!

Il y a aussi 90 personnes encore inscrites dans les bâtiments fermés ou détruits des 12 ou 34 rue Parant, qui habitent une autre adresse aux Glacis ou sur la ville : **elles n'ont pas reçu le recommandé, et seront radiées sans le savoir.**

J'ai écrit au maire pour m'étonner de cette démarche brutale :

- **pourquoi aucune vérification n'a été faite avant d'envoyer ces courriers ?**
- **pourquoi cette action sur le seul quartier des Glacis ?**
- **pourquoi 80% des radiations concernent les femmes ?**

Si je n'obtiens pas de réponse satisfaisante, je saisirai Monsieur le préfet afin que les personnes injustement radiées par M. Meslot puissent être réintégrées sur la liste électorale de Belfort, sans avoir de démarches à effectuer.

En attendant, j'invite les habitants des Glacis concernés, à réagir fortement en se rendant à la Mairie et en me contactant, afin que je puisse défendre au mieux leur droit à voter pour les prochains scrutins :

permanence.grudler@gmail.com ou au 06.46.49.39.27.

De tout cœur, à vos côtés

Christophe GRUDLER